

Province de Québec  
MRC du Fjord-du-Saguenay  
Municipalité Saint-Charles-de-Bourget

## PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget du lundi **13 mars 2023 à 19 h 30**, au Centre communautaire de Saint-Charles-de-Bourget, à laquelle étaient présents :

M.	Bernard St-Gelais	Maire
M.	Jacques Gauthier, conseiller	Siège 3
M <sup>me</sup>	Janye Tremblay, conseillère	Siège 4
M <sup>me</sup>	Sophie Tremblay, conseillère	Siège 5
M <sup>me</sup>	Sylvie Brassard, conseillère	Siège 6

M<sup>me</sup> Myrienne Bouchard, directrice générale et greffière trésorière

Absence motivée

M.	Marc Lavoie, conseiller	Siège 1
M.	Michel Néron, conseiller	Siège 2

À 19 h 37, Monsieur le Maire préside et, après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte.

Citoyens présents à la séance : 7

### **ORDRE DU JOUR**

1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR
2. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2023
3. APPROBATION DES COMPTES
4. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS COMITÉS
5. CORRESPONDANCES
6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
  - 6.1 ACCEPTATION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION 2022 - POLITIQUE DE TRAVAIL
  - ~~6.2 INDEXATION DU SALAIRE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE~~
  - 6.3 FORMATION ADMQ TOURNÉE DE ZONES 2023 – INSCRIPTION MYRIANNE BOUCHARD
  - 6.4 ACCEPTATION DU RENOUVELLEMENT DES ASSURANCES GÉNÉRALES 2023 - FQM ASSURANCES
  - 6.5 ACCEPTATION DE LA LISTE DES IMMEUBLES EN VENTES POUR TAXES - 2023 ET AUTORISATION DE TRANSMISSION À LA MRC-DU-FJORD-DU-SAGUENAY
  - 6.6 OPPOSITION AU RAPPORT DE LA COMMISSION DE DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES POUR LE QUÉBEC

6.7 AUTORISATION DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ENVELOPPES DISCRÉTIONNAIRES DU DÉPUTÉ ET DU MINISTRE - AIDE À LA VOIRIE LOCALE.

## 7. VOIRIE

7.1 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE – PROJET DE RÉFECTION MAJEURE – ROUTE LABERGE & 4E RANG OUEST – PROGRAMME PAVL

7.2 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT 398.23 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT 373.20 AYANT POUR OBJET L'ENTRETIEN DES CHEMINS MUNICIPAUX PENDANT L'HIVER

## 8. URBANISME

8.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR M. RÉMY SIMARD DU 368, RUE DU PRESBYTÈRE (LOT 5 683 935)

8.2 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE MME JULIE SIMARD, URBANISTE : RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES

8.3 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE M. JEAN-YVES BOUCHARD, URBANISTE – MISE À JOUR DES PLANS ET RÈGLEMENTS

## 9. HYGIÈNE DU MILIEU

9.1 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE STANTEC EXPERTS CONSEILS LTÉE – PROJET DE RÉFECTION AQUEDUC CHEMIN VAL-MENAUD – PROGRAMME TEQC 2019-2023

9.2 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE – PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

9.3 DÉPÔT DU BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2022 - MRC-DU-FJORD-DU-SAGUENAY

## 10. SÉCURITÉ PUBLIQUE / CIVILE

10.1 AUTORISATION POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – PROGRAMME DONS ET COMMANDITES – JOURNÉE PORTES OUVERTES POMPIERS

10.2 EMBAUCHE DE SEPT NOUVEAUX POMPIERS

## 11. INVITATIONS / DEMANDE DE CONTRIBUABLES ET D'ORGANISME

~~11.1 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER – CALACS DU SAGUENAY~~

~~11.2 DEMANDE DE SOUTIEN FINANCIER ET RECONNAISSANCE DE LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE~~

11.3 CAMPAGNE DE FINANCEMENT - CLUB OPTIMISTE DE SAINT-AMBROISE

11.4 RENOUELEMENT ADHESION – SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY

11.5 DEMANDE DE DON – BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-CHARLES-DE-BOURGET

11.6 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT « LE BOURGET » - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

11.7 DEMANDE DE DON FADOQ DE SAINT-CHARLES-DE-BOURGET – PRÉSENTATION DES SERVICES DU CENTRE DU MIEUX-VIVRE

11.8 PROCLAMATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE

12. AFFAIRES NOUVELLES

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE.

## **1. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR** **RÉSOLUTION N°153.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte l'ordre du jour de la présente séance;

Retraits: 6.2 Indexation du salaire de la direction générale  
11.1 Demande de soutien financier – CALACS du Saguenay  
11.2 Demande de soutien financier et reconnaissance de la semaine québécoise de la déficience intellectuelle

## **2. LECTURE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2023** **RÉSOLUTION N°154.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

D' exempter la Directrice générale et greffière-trésorière de la lecture du procès-verbal du 6 février 2023;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 6 février 2023 dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du conseil, dans les délais prévus par la *Loi*, soit par la présente adopté et ratifié à toutes fins que de droit.

## **3. APPROBATION DES COMPTES** **RÉSOLUTION N° 155.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay

## ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

- QUE les comptes à payer du mois de février 2023, au montant de 108 452,01 \$, ainsi que les comptes payés d'avance au montant de 46 772,84 \$ totalisant la somme de 155 224,85 \$ soient acceptés et que la Directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à en faire le paiement;
- QUE les versements des salaires nets du 29 janvier 2023 au 4 mars 2023 soient acceptés au montant de 25 025,30 \$;
- QUE les élus confirment avoir reçu l'état des activités financières détaillé du mois de février 2023 pour un meilleur suivi des dépenses.

### **4. RÉSUMÉ DES DIFFÉRENTS COMITÉS**

- M<sup>me</sup> Sylvie Brassard parle de la rencontre organisée par la SDLB à laquelle elle a participé. La rencontre a été animée par une présentation du portrait du développement de la Municipalité. Mme Brassard souligne la hausse de la population dans les dernières années. Elle parle aussi du projet pour les nouveaux arrivants.
- M<sup>me</sup> Sophie Tremblay mentionne que la nouvelle collection de livres est arrivée et disponible à la Bibliothèque municipale de Saint-Charles-de-Bourget.

### **5. CORRESPONDANCE**

*Lettre de la MRC du Fjord-du-Saguenay – versement final PSPS pour le projet Vocation : Sport étude et plein air.*

*Lettre de la MRC du Fjord-du-Saguenay – versement final PSPS pour le projet Sentier de motoneige raccordant le Saguenay et le Lac St-Jean.*

*Lettre de la MRC du Fjord-du-Saguenay – versement final PSPS pour le projet Clôture au terrain de balle.*

*Lettre du ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs nous informant que la MRC du Fjord-du-Saguenay a obtenu une subvention au montant de 299 202,39\$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2022.*

*Lettre de la Direction des infrastructures aux collectivités – Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation nous informant que notre projet a été retenu pour un audit qui sera réalisé par la direction de la vérification du Ministère.*

*La correspondance est déposée aux archives de la Municipalité pour consultation publique*

### **6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **6.1 ACCEPTATION DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION 2022 - POLITIQUE DE TRAVAIL**

I IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay  
APPUYÉ PAR :

Comme il n'y a eu aucun appuieur, la résolution n'a pu être adoptée.

**6.2 FORMATION ADMQ TOURNÉE DE ZONES 2023 – INSCRIPTION  
MYRIANNE BOUCHARD  
RÉSOLUTION NO 156.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget procède à l'inscription de M<sup>me</sup> Myrienne Bouchard à la formation *Accessible ou non? Traitement des demandes d'accès aux documents détenus par un organisme municipal et protection des renseignements personnels* dans le cadre de la tournée de zones 2023 de l'ADMQ qui aura lieu le 10 mai 2023 à l'Hôtel Universel à Alma au coût de 385 \$ plus les taxes applicables;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière, pour et au nom de la Municipalité, à procéder au versement de ladite somme.

**6.3 ACCEPTATION DU RENOUELEMENT DES ASSURANCES  
GÉNÉRALES 2023 - FQM ASSURANCES  
RÉSOLUTION NO 157.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard  
APPUYÉ PAR : M. Jacques Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte le renouvellement des assurances générales 2023 de la FQM Assurances, le tout selon la proposition en date du 11 novembre 2022.

QUE Le montant des assurances générales pour l'année financière 2023 se détaille comme suit:

Assurance générale-renouvellement	25 893.00 \$
Taxes sur prime à 9%	2 330.37 \$
Assurance Automobile	4 040.00 \$
Taxe sur prime 9%	363.60 \$
<b>Total :</b>	<b>32 626.97 \$</b>

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la facturation supplémentaire No. 9234 datée du 20 février 2023 engendrée par des modifications au contrat d'assurance.

QUE Le montant de la facture No. 9234 se détaille comme suit:

Modification de police	1 658.00 \$
Taxes sur prime à 9%	149.22 \$
<b>Total :</b>	<b>1 807.22 \$</b>

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à procéder au versement de la prime auprès de la FQM Assurances à l'intérieur du budget de l'année financière 2023.

**6.4 ACCEPTATION DE LA LISTE DES IMMEUBLES EN VENTES POUR TAXES - 2023 ET AUTORISATION DE TRANSMISSION À LA MRC-DU-FJORD-DU-SAGUENAY**  
**RÉSOLUTION NO 158.23**

CONSIDÉRANT QU' en vertu de l'article 1022 du Code municipal du Québec, le directeur général et secrétaire-trésorier d'une municipalité doit préparer annuellement une liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales;

CONSIDÉRANT QU' en vertu de ce même article, cette liste doit être soumise au Conseil et approuvée par celui-ci;

CONSIDÉRANT QUE les dossiers en défauts de paiement doivent être transmis à la MRC du Fjord-du-Saguenay avant le 1<sup>er</sup> mars 2023;

À CES CAUSES

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à transmettre à la MRC du Fjord-du-Saguenay, la liste des personnes endettées envers la Municipalité pour taxes municipales et ayant des soldes dû au 13 mars 2023.

**6.5 OPPOSITION AU RAPPORT DE LA COMMISSION DE DÉLIMITATION DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES FÉDÉRALES POUR LE QUÉBEC**  
**RÉSOLUTION NO 159.23**

CONSIDÉRANT QUE le rapport de la Commission soumis à la Chambre des communes le 1er février 2023 transfère la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget dans la circonscription de Lac-Saint-Jean.

CONSIDÉRANT QUE la Commission ne tient compte d'aucune façon de l'intégrité de la MRC du Fjord-du-Saguenay en greffant la ville de Saint-Honoré et les municipalités de Saint-David-de-Falardeau, de Saint-Ambroise, de Bégin et de Saint-Charles-de-Bourget à la circonscription de Lac-Saint-Jean;

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget s'oppose aux limites proposées par la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec à la circonscription de Lac-Saint-Jean.

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à transmettre au Comité permanent de procédure et des affaires de la Chambre, la lettre d'opposition au rapport de la Commission de délimitation des circonscriptions électorales fédérales pour le Québec.

**6.6 AUTORISATION DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE ENVELOPPES DISCRÉTIONNAIRES DU DÉPUTÉ ET DU MINISTRE - AIDE À LA VOIRIE LOCALE.**

**RÉSOLUTION NO 160.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à transmettre une lettre de demande d'aide financière au député de Dubuc pour les enveloppes discrétionnaires du député et du Ministre.

**7. VOIRIE MUNICIPALE**

**7.1 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE – PROJET DE RÉFECTION MAJEURE – ROUTE LABERGE & 4E RANG OUEST – PROGRAMME PAVL; RÉSOLUTION N° 161.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles de Bourget accepte la demande de paiement de la facture n°. 1779223 en date du 13 février 2023 de Stantec Experts-conseils ltée, pour le projet de réfection majeure route Laberge et 4e rang Ouest;

QUE la somme de 10 923.86 \$ plus taxes soit acceptée;

QUE la Municipalité de Saint-Charles de Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à procéder au paiement de ladite demande.

**7.2 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT N°. 398.23 AYANT POUR OBJET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT N°. 373.20 AYANT POUR OBJET L'ENTRETIEN DES CHEMINS MUNICIPAUX PENDANT L'HIVER RÉSOLUTION N° 162.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard  
APPUYÉE PAR : M. Jacques Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget adopte le projet de règlement N°398.23 ayant pour objet de modifier le Règlement N°373.20 qui a pour objet de modifier le Règlement N°260.04 concernant l'entretien des chemins municipaux pendant l'hiver;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accorde la dispense de lecture dudit règlement.

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise le Maire M. Bernard St-Gelais et la Directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document relatif au dossier.

## **8. URBANISME**

### **8.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE POUR M. RÉMY SIMARD DU 368, RUE DU PRESBYTÈRE (LOT 5 683 935) RÉSOLUTION N° 163.23**

CONSIDÉRANT QUE la demande de M. Rémy Simard a été recommandée par le comité consultatif d'urbanisme, le tout en date du 1<sup>er</sup> février 2023;

CONSIDÉRANT QU' un avis public de la présente demande a été publié conformément à la Loi;

CONSIDÉRANT QUE toute personne intéressée a eu l'opportunité de se faire entendre;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte, sous la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, la dérogation mineure de M. Rémy Simard du 368, rue du Presbytère à Saint-Charles-de-Bourget (lot 5 683 935) visant à régulariser la construction de deux bâtiments accessoires ne respectant pas les marges minimums d'implantation spécifiées au règlement d'urbanisme 11.5.1.5., article 4.

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document relatif au dossier.

### **8.2 ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICE DE MME JULIE SIMARD, URBANISTE : RÈGLEMENT RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES RÉSOLUTION N° 164.23**

CONSIDÉRANT QUE l'obligation pour les municipalités locales d'adopter un règlement relatif à la démolition d'immeubles d'ici le 1<sup>er</sup> avril 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte l'offre de service de Mme Julie Simard, Urbaniste, pour la mise en place d'un règlement relatif à la démolition d'immeubles, le tout selon les termes et conditions de l'offre déposée en date du 8 février 2023;

QUE le montant de 1 600.00 \$ plus taxes applicables soit accepté;

QUE la Municipalité autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à signer tout document relatif audit mandat.

**8.3 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE M. JEAN-YVES BOUCHARD, URBANISTE – MISE À JOUR DES PLANS ET RÈGLEMENTS**  
**RÉSOLUTION N° 165.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard  
APPUYÉE PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la demande de paiement de la facture no. 3023654 en date du 15 février 2023 de M. Jean-Yves Bouchard, Urbaniste pour la mise à jour des plans et des règlements de la Municipalité avant son départ à la retraite;

QUE la somme de 1 516.60 \$ plus taxes soit acceptée;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à procéder au paiement de ladite demande.

**9. HYGIÈNE DU MILIEU**

**9.1 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE – PROJET DE RÉFECTION AQUEDUC CHEMIN VAL-MENAUD – PROGRAMME TEQC 2019-2023**  
**RÉSOLUTION N° 166.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la demande de paiement de la facture n°. 1781383 en date du 22 février 2023 de Stantec Experts-conseils ltée, pour le projet de réfection de l'aqueduc dans le secteur du chemin Val-Menaud;

QUE la somme de 849.00 \$ plus taxes soit acceptée;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à procéder au paiement de ladite demande.

**9.2 ACCEPTATION DE LA DEMANDE DE PAIEMENT DE STANTEC EXPERTS-CONSEILS LTÉE – PROJET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES**  
**RÉSOLUTION N° 167.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier  
APPUYÉE PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte la demande de paiement de la facture no. 1780179 en date du 16 février 2023 de Stantec Experts-conseils ltée, pour les services d'ingénieries sur le projet d'assainissement des eaux usées;

QUE la somme de 3 500 \$ plus taxes soit acceptée;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise la Directrice générale et greffière-trésorière à procéder au paiement de ladite demande.

**9.3 DÉPÔT DU BILAN DES MATIÈRES RÉSIDUELLES 2022 - MRC-DU-FJORD-DU-SAGUENAY**  
**RÉSOLUTION N° 168.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard  
APPUYÉE PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte pour dépôt le Bilan des matières résiduelles 2022 de la MRC-du-Fjord-du-Saguenay.

**10. SÉCURITÉ PUBLIQUE / CIVIL**

**10.1 AUTORISATION POUR LE DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AUPRÈS DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY – PROGRAMME DONS ET COMMANDITES – JOURNÉE PORTES OUVERTES POMPIERS**  
**RÉSOLUTION N° 169.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise Mme Lisette Simard, Agente de développement à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Dons et commandites de la MRC du Fjord-du-Saguenay.

Titre du projet : **Journée portes ouvertes – Pompiers**

Activité tenue le : 3 juin 2023 de 10 h à 14 h

Endroit : Caserne des pompiers derrière l'Édifice municipal

- Activités de prévention
- Jeux et animation
- Jeux gonflables
- Hotdogs sur BBQ Etc.

Montant de la subvention : 2 000 \$

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise M<sup>me</sup> Lisette Simard, Agente de développement à signer ladite demande séance tenante.

**10.2 EMBAUCHE DE SEPT NOUVEAUX POMPIERS**  
**RÉSOLUTION N° 170.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget embauche sept nouveaux pompiers, soit messieurs Donovan Bouchard, Nicolas Tremblay, Samuel Jacques, Michel Néron, Claude Benjamin et mesdames Sandy-Boivin Audet et Roxanne Côté;

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget autorise leur inscription à l'École nationale des pompiers du Québec.

## **11. INVITATIONS / DEMANDES DE CONTRIBUABLES ET ORGANISMES**

### **11.1 CAMPAGNE DE FINANCEMENT - CLUB OPTIMISTE DE SAINT-AMBROISE**

#### **RÉSOLUTION N° 171.23**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget ne participe pas à la campagne de financement du Club optimiste de Saint-Ambroise.

### **11.2 RENOUVELLEMENT ADHÉSION – SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU SAGUENAY**

#### **RÉSOLUTION N° 172.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Janye Tremblay  
APPUYÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accepte le renouvellement de l'adhésion 2023 auprès de la Société historique du Saguenay dont la contribution s'élève à 35.00\$.

### **11.3 DEMANDE DE DON – BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-CHARLES-DE-BOURGET**

#### **RÉSOLUTION N° 173.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay  
APPUYÉE PAR : M. Jacques Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accorde une aide financière au montant de 550 \$ à la Bibliothèque de Saint-Charles-de-Bourget

### **11.4 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT « LE BOURGET » - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

#### **RÉSOLUTION N° 174.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard  
APPUYÉE PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE : la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accorde un montant de 500 \$ à la Société de développement « Le Bourget » pour leur projet concernant l'accueil des nouveaux arrivants.

**11.5 DEMANDE DE DON FADOQ DE SAINT-CHARLES-DE-BOURGET –  
PRÉSENTATION DES SERVICES DU CENTRE DU MIEUX-VIVRE  
RÉSOLUTION N° 175.23**

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay  
APPUYÉ PAR : M. Jacques Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES DU CONSEIL PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget accorde une aide financière au montant de 100 \$ à la FADOQ de Saint-Charles-de-Bourget afin de rembourser une partie des frais du goûter qui a été servi aux participants lors de la présentation des services du Centre du Mieux-Vivre.

**11.6 PROCLAMATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE  
L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE  
RÉSOLUTION N° 176.23**

CONSIDÉRANT QUE la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre;

CONSIDÉRANT QUE le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT QUE malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT QUE le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

POUR CES RAISONS,

IL EST PROPOSÉ PAR : M<sup>me</sup> Sylvie Brassard  
APPUYÉE PAR : M<sup>me</sup> Sophie Tremblay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Saint-Charles-de-Bourget proclame le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

**12. AFFAIRES NOUVELLES**

NIL

### **13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions a débuté à 20 h 10 et s'est terminée à 20 h 27.

### **14. LEVÉE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ PAR : M. Jacques Gauthier

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE la séance soit levée à 20 h 27.

### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

Je soussignée M<sup>me</sup> Myrienne Bouchard, Directrice générale et greffière-trésorière certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal lors de la réunion tenue le 13 mars 2023.

M. Bernard St-Gelais  
Maire

M<sup>me</sup> Myrienne Bouchard  
Directrice générale et greffière-trésorière